



Prochain conseil général

À l'ordre du jour: achat d'une parcelle de 8'692 m² dans le quartier de Fleurier appelé La Binrée

Dans le cadre de sa politique de développement de la population au travers de la mise à disposition de terrains pour la construction de logements, le Conseil communal propose au Conseil général d'acquérir la dernière parcelle encore en mains privées du futur quartier d'habitation de La Binrée, à Fleurier.

Cette zone destinée à l'habitation individuelle est déjà l'objet d'une étude pour le développement d'un plan de quartier nécessaire à

la construction. En complément du plan de quartier, une étude sur la circulation dans le village est aussi lancée.

Les premières étapes du processus participatif qui va accompagner ce plan de quartier devraient commencer début 2017.

Grâce à cette acquisition, la commune pourra planifier plus facilement le développement par étapes de ce quartier et mettre en œuvre la réalisation de l'équipement.



Les qualités naturelles du Val-de-Travers dans leur dimension paysagère (19/26)

© Stéphanie Wenker

INFORMATIONS PRATIQUES

Prochaine séance du Conseil général

La prochaine séance du Conseil général se tiendra le

**Lundi 26 septembre 2016,
à 20 h 00**

aux Bayards, Chapelle de la Mi-Été

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2016 et de la séance de constitution du 23 juin 2016
4. Nomination d'un membre à la Commission d'établissement scolaire suite à la démission de M^{me} Valérie Marquis (PLR)
5. Crédit de Fr. 55'883.- pour couvrir la perte de liquidation du restaurant La Fourchette
6. Crédit de Fr. 811'000.- pour l'acquisition de l'article 2702 du cadastre de Fleurier
7. Communications du Conseil communal
8. Motions, propositions et projets d'initiatives communales
9. Résolutions
10. Interpellations et questions

Retrouvez les rapports sous www.val-de-travers.ch rubrique vivre, puis politique, Conseil général, séances, via la liste déroulante « calendrier des séances », vous aurez tout le loisir de consulter les dossiers de la séance de votre choix !

Rappel : chacun est le bienvenu car les séances sont publiques. Venez nombreux !

Contrôle des champignons

Le contrôle des champignons est effectué gratuitement, les mercredis et dimanches du 17 août au 30 octobre, excepté la période du 11 au 16 septembre en raison d'un cours de perfectionnement champignons, à la salle de gym de St-Sulpice de 17 h 30 à 18 h 30 et à domicile, toute l'année **sur appel téléphonique et sur rendez-vous :**



M^{me} Frédérique Clerc
T. 078 801 84 44

Restrictions de circulation

Giratoire de l'Ecu de France – Couvet

Le Conseil communal attire l'attention de la population que, malgré les travaux en cours sur le haut de la Grand-Rue à Couvet, les commerces du village restent accessibles selon la signalisation mise en place. Le plan de circulation peut être consulté sur <http://www.val-de-travers.ch/fr/vivre/actualites/infos-utiles/arretes-de-circulation/couvet-arretes-de-circulation/>

Foire de Travers, vendredi 30 septembre 2016

Des mesures particulières de restriction de circulation seront mises en place à Travers, à savoir :

Interdiction de stationner :

- Rue du Pont, de 05 h 00 à 18 h 00
- Rue des Mines, de 05 h 00 à 18 h 00 ;

Interdiction générale de circuler (excepté riverains) :

- Rue des Mines, de 07 h 00 à 08 h 00.

Autorisation :

De circuler sur le chemin (à l'Ouest de la rue des Mines) en direction de la Bellela – la Presta, de 07 h 00 à 18 h 00.

Môtiers, Clos-du-Terreau

Un signal « Interdiction de circuler dans les deux sens » est posé à l'intersection du Clos-du-Terreau et de la rue du Collège, un signal « Impasse » est placé sur le Clos-du-Terreau.

Plus de détails sur ces restrictions sur <http://www.val-de-travers.ch/fr/vivre/actualites/infos-utiles/avis-officiels/avis-officiels-2016/>

Fleurier, Cirque Helvetia

Place de Longereuse à Fleurier

La mesure particulière de restriction de circulation sera mise en place, à savoir : du lundi 10 dès 07 h 00 jusqu'au mercredi 12 octobre 2016 à minuit : Interdiction de stationner sur la place de Longereuse.

Appel à soumission pour terrain communal

La commune de Val-de-Travers dispose d'un terrain à louer à Buttes à compter du 1^{er} novembre 2016, idéalement pour la pâture de chevaux.

Inclus dans la parcelle n° 2223, il est situé en zone forestière au-dessus de la carrière, à l'intersection du DP cantonal 120 et de la route menant à l'Ouche. Il représente une surface de 24 ares, partiellement boisée. La location annuelle est de 120 francs.

Les personnes intéressées par cet objet peuvent obtenir les formulaires à remplir et toutes les précisions utiles auprès de la direction de l'économie et des finances (prendre contact par téléphone au 032 886 43 60 ou par courriel à FinancesEconomie.VDT@ne.ch).

EN BREF

Réhabilitation des STEPS

Le 28 septembre 2015, le Conseil général a octroyé un crédit au Conseil communal de Fr. 5'150'000.- pour la réhabilitation des STEPS de Boveresse et Travers et la construction d'une nouvelle STEP à Noiraigue.

Les travaux ont débuté dans le courant du printemps, principalement sur les STEPS de Boveresse et Travers où différents éléments techniques ont été remplacés. Les ouvrages de génie civil sont en voie d'achèvement et les éléments d'électromécanique sont en cours de montage. Selon l'échéancier mis en place, le gros des travaux seront terminés d'ici la mauvaise saison.

Dans le cadre de ces travaux, le chemin d'accès à la STEP de Boveresse sera modifié et adapté pour des raisons de sécurité.

ANNONCES

Mise au concours

Le Conseil communal met au concours un poste :

**d'employé à la voirie,
taux d'activité à 100% (H/F)**

Vous trouverez l'intégralité des détails de cette offre sur notre site : <http://www.val-de-travers.ch/fr/vivre/administration/services-communaux/ressources-humaines/>

